

**ECOLE MATERNELLE**  
**Les 4 collines**  
**CONSEIL D'ECOLE N°1**

Le 08/11/2022 à 18h

**Présents :**

- Mesdames DEPAGNE, FERNBACH, JANET, LAURINI, LONJOU, MARTIN, enseignantes
- Mesdames CASSAGNE, DANIEL, GUICHARD, ROULLEAUX-BARRIERE, SOULIE, TRICHE-CAUSSETTE parents d'élèves délégués,
- Madame CORTES, responsable administratif et technique des affaires scolaires
- Madame CAZELES, ATSEM
- Madame ESQUERRE, Maire
- Madame GRILLET, conseillère municipale,
- Monsieur LESCURE, directeur ALAE maternelle
- Madame GOTTARDI, animatrice référente ALAE

**Excusés :**

- Madame ERISAY, Adjointe déléguée aux affaires scolaires,
- Monsieur DUEZ, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Madame GALABERT, enseignante

**1. Présentation du conseil d'école**

Bienvenue aux nouvelles équipes ! La coéducation, la collaboration étroite et la responsabilité partagée entre l'École et la famille dans l'éducation des enfants, est gage de leur épanouissement et de leur réussite scolaire. C'est avec plaisir que nous allons travailler étroitement ensemble pour cette nouvelle année scolaire.

Les élections des représentants des parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 7 octobre et elles se sont bien déroulées. Le taux de participation s'élève à 49.82 %.

La composition et les attributions du conseil d'école sont rappelées (articles D411.1 et D411.2 du Code de l'éducation).

A l'issue du dépouillement, 6 postes titulaires et 5 postes de suppléants, seuls les titulaires ont pouvoir de vote.

A l'unanimité, décision de proposer uniquement le vote par correspondance l'année prochaine également. Proposition de déplacer le dépouillement sur la pause méridienne pour permettre la présence des enseignantes.

Les membres du conseil espèrent un jour pouvoir proposer un vote par voie électronique pour limiter les coûts générés par toute la préparation matérielle.

Je tiens particulièrement à remercier les parents pour leur efficacité dans toute l'aide matérielle apportée pour la préparation de ces élections.

➤ **Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :**

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) La restauration scolaire;

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ;

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord:

a) Pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article [L. 216-1](#) ;

b) Sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#).

7° Est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article [L. 212-15](#).

**Le calendrier des prochains conseils d'école est le suivant :**

- conseil d'école n°2 : jeudi 9 février 2023 à 18h00

- conseil d'école n°3 : mardi 6 juin 2023 à 18h00

**2. Bilan de la rentrée**

➤ **Bilan rentrée école**

Classe	Niveaux	Enseignante(s)	ATSEM
1	PS	Sarah MARTIN Laura KAYA	Sandrine LE SOURD
2	PS / MS	Joëlle FERNBACH	Marine DURENGUES
3	PS / MS	Sandrine JANET Sarah GALABERT	Marie-Laurence GOMEZ
4	MS / GS	Joëlle LAURINI	Elsa ROUZIES

5	PS / GS	Mathilde DEPAGNE Sarah GALABERT	Laurence CAZELES
6	MS / GS	Mireille LONJOU	Elsa ROUZIES

### **CYCLE1**

PS : 58

MS : 48

GS : 45

**TOTAL : 151**

**Deux AESH, Mme Demesmaecker et Mme Garrigos complètent l'équipe.**

**Tous les besoins en AESH sont à ce jour couverts.**

**Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Hazera, la nouvelle psychologue de l'Education Nationale.**

**Ses coordonnées et ses missions vous ont été communiquées.**

L'association des parents d'élèves propose d'aider les parents d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage sur les démarches administratives à suivre, car elles peuvent paraître complexes : ils mettront les informations sur leur site internet. NB : plusieurs mamans montent un groupe de soutien pour partager leurs expériences ; cette démarche est personnelle car elle ne fait pas partie du champ d'actions de l'APEC-FCPE.

L'équipe enseignante a été nommée à titre définitif. Mme Galabert assure les compléments des classes 3 et 5. Mme Kaya assure le complément de la classe 1 de décharge de direction le mardi et le mercredi.

Les classes 4 et 6 se partagent une ATSEM, ce qui a posé des difficultés dans l'organisation des plannings et des emplois du temps des classes concernées. Certaines tâches ne peuvent pas être effectuées correctement lorsque l'ATSEM est absente dans une classe : relevé cahier liaison, vérifications mots familles ; aide éducative et pédagogique sur les temps d'ateliers.

La création d'un poste d'ATSEM est-elle envisageable ?

Réponse de la mairie : une grosse pression sur les budgets mairie fait que la mairie se pose la question. Elle attend de voir l'évolution des effectifs avant d'envisager l'emploi d'un nouvel agent (dont le coût s'élève à 26 000€).

Un roulement des ATSEM a été proposé pour les années à venir. Elles changent de classe chaque année.

L'équipe enseignante remercie la mairie d'assurer les remplacements des ATSEM sur les temps de formation.

La rentrée de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'équipe enseignante a travaillé ensemble pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions, grâce à un contexte sanitaire plus favorable, avec de nouvelles modalités d'entrée et la possibilité d'accompagner désormais les enfants jusque dans les classes.

Le bilan a été positif mais sur la classe de PS, une rentrée échelonnée a le mérite d'être pensée voire organisée pour l'an prochain si une classe de PS pure est envisagée.

### **Les récréations**

#### **MATIN**

10h15 /10h45, classes 4,5 et 6

10h45/11h15, classes 1,2, et 3

#### **APM**

15h15/15h45 pour tous les MS et GS

En règle générale, les PS ne vont pas en récréation l'après-midi, mais le créneau est existant si besoin de 15h45 à 16h15.

**APC** : activités pédagogiques complémentaires avec des objectifs différents en fonction des classes

\*Pour les PS : accompagnement à la cantine

\*le lundi, jeudi et vendredi de 12h à 12h30

**Sieste des PS** : 2 dortoirs

**Repos des MS** : temps de repos possible dans les classes, les MS des classes 4 et 6 ont un temps de repos proposé en classe 1.

### ➤ **Bilan rentrée ALAE**

**Rentrée** : équipe au complet avec l'arrivée dès le 1<sup>er</sup> septembre de Meivy Boko, Karla Jaconelli et Karine Demesmaecker. Le CDD d'Agnès Soulet se termine prochainement (fin novembre), son remplacement est en cours.

Bonne rentrée malgré le nombre très important d'enfants de petites sections et les nombreux pleurs et chagrins des premières semaines. Les enfants s'adaptent encore à ce nouvel environnement et à ses codes.

**Effectifs** : Plus de 87% des enfants fréquentent l'ALAE du midi et 49% le soir.

MOIS	MATIN	MIDI	SOIR	MERCREDI MATIN	MERCREDI GARDERIE	MERCREDI APRES MIDI
SEPTEMBRE	42	127	67	37	14	39
OCTOBRE	44	135	78	37	15	38
<b>MOYENNE</b>	<b>43</b>	<b>131</b>	<b>73</b>	<b>37</b>	<b>15</b>	<b>39</b>

En comparaison avec l'année passée, la fréquentation est en augmentation constante.

### **Le projet pédagogique et les projets :**

Les axes du **projet pédagogique** sont similaires à l'année passée, à savoir :

- 1 - Favoriser le bien vivre ensemble
- 2 - Contribuer au développement de l'enfant
- 3 - Favoriser la cohérence éducative entre les différents acteurs de l'éducation de l'enfant

Le projet pédagogique est accessible à l'accueil de l'ALAE et sur le site de la Mairie.

### **Les projets :**

- Projet autour de la photo avec Karla et Stéphanie B
- Projet théâtre et expression de ses émotions avec Agnès et Emma
- Projet découverte de la ferme avec Cyrielle et Stéphanie A
- Projets passerelles Réseau Petite Enfance et GS/CP en fin d'année scolaire Cyrielle et Rémi

### **Les événements :**

- Fête de Noël, organisée par l' ALAE le jeudi 15 décembre
- Participation à la mise en place du Carnaval avec les parents d'élèves et du Festival Festibout'chou avec la CCCB.

- Organisation de la fête des enfants en fin d'année scolaire

### 3. Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur de l'école est reconduit quasiment à l'identique de celui voté l'an passé. Il est annexé au présent compte rendu tout comme la charte de la laïcité à l'école. Seuls les jours de l'APC ont changé.

### 4. Sécurité et santé à l'école

L'école organise un filtrage systématique aux entrées de l'école.

Il est demandé à chacun d'éviter les attroupements devant l'école pour des raisons de santé et de sécurité et de signaler tout ce qui paraît suspect. Les familles sont également invitées à respecter scrupuleusement les horaires.

Au moment de la sortie, par sécurité, il est demandé aux parents de s'adresser aux enseignants seulement quand tous les élèves ont été rendus.

**Un exercice d'évacuation-incendie** a été organisé le 20/09/2022 en présence de parents d'élèves et de Mme Cortes. Un compte-rendu a été établi et transmis.

Le bilan d'évacuation est positif, les consignes ont été très bien respectées.

**Un exercice « attentat-intrusion »** sera organisé le 15/11/2022 à 10h.

Les enseignants préparent leur classe à cet exercice en adaptant leur discours à l'âge des élèves. Une information est transmise à destination des familles à ce sujet. Ces éléments sont disponibles également sur le padlet de l'école. Il sera sans doute modifié cette année.

#### **Santé à l'école**

Nous rappelons aux familles que les médicaments ne peuvent être administrés à l'école que dans le cadre d'un Protocole d'Accueil Individualisé : Il est élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé de prendre un traitement si nécessaire. Si des troubles survenaient en cours d'année, n'hésitez pas à solliciter un rendez-vous avec la directrice si besoin.

**PMI** : Il est évoqué de demander à la PMI de remettre en place les visites médicales en maternelle.

**Protocole sanitaire** : le niveau socle est retenu depuis la rentrée scolaire. Les règles restent les mêmes qui s'appliquent en population générale.

L'information de la survenue d'un cas et la recommandation de dépistage sont communiquées aux familles et au personnel. Des dépistages gratuits sont possibles.

Les parents sont tenus d'informer le directeur ou l'enseignant si leur enfant est cas positif ou cas contact. Il y a peu de cas en ce moment.

### 5. Projet d'école actions et activités scolaires

Le projet définit les orientations et les objectifs prioritaires et se traduit par un programme d'actions. Il a été écrit par l'équipe. Il a été validé par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale alors présente sur la circonscription en 2018.

Il est à disposition des parents désireux de le connaître.

Intitulé : « Permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme d'enseignement de la scolarité en maternelle en donnant la priorité au langage, aux expérimentations et à la continuité des apprentissages, en faisant de l'établissement scolaire un cadre de vie accueillant et structurant et en rendant intelligible la complexité du monde ».

Axes prioritaires : Continuité des apprentissages, outils pour apprendre et progresser en priorisant le langage, ouverture de l'école.

Les projets d'école font l'objet de nouvelles modalités d'écriture. Notre école ne fait pas partie des écoles retenues cette année pour une évaluation d'école qui doit déboucher sur la rédaction d'un nouveau projet. Nous gardons donc encore le présent projet en vigueur.

**Thème de l'année** : le corps : « grandir, sentir, ressentir, s'exprimer, s'épanouir et apprendre ensemble à travers les projets et activités proposés. »

**Actions et activités pour l'année à venir :**

**20/10** : sortie au cinéma le Méliès sur le thème des émotions « grosse colère et fantaisies »

**10/11** : Actions mises en place dans les classes pour la journée contre le harcèlement.

**14/11** : 4 classes participeront à des interventions d'auteurs/illustrateurs proposées par la communauté de communes dans le cadre du festival « Mieux vaut en lire ». Sara GAVIOLI pour les classes 1 et 3 et Silvia CABACO pour les classes 4 et 6.

**05/12** : spectacle de Noël : « Le père Noël est en colère », offert en partie par l'association des parents d'élèves. La coopérative scolaire complètera.

**15/12** : participation à la Fête de Noël avec tous les partenaires. Projet d'une petite Chorale de Noël, avec accompagnement musical de Mme Laurini à la guitare.

**16/12** : fête de Noël : goûter offert par la coopérative scolaire, passage du Père Noël et des lutines, distribution de chocolats et remise d'un petit cadeau collectif pour chaque classe.

**02/06** : fête participative de l'école, date qui peut changer car volonté d'associer les artistes en immersion pour l'aboutissement du projet danse et corps

**05/06** : classe 6 sortie à la forêt de Buzet en vélo

**08/06** : classe 5 sortie à la forêt de Buzet en vélo

**09/06** : classe 4 sortie à la forêt de Buzet en vélo

**22/06** : classe 1 sortie au quai des savoirs et classe 4 au Muséum

**23/06** : classe 2 sortie au quai des savoirs et classe 5 au Muséum

**27/06** : classe 3 sortie au quai des savoirs et classe au 6 Muséum

**PEDT** : Le PEDT a été rédigé et adopté cette année. La porte est ouverte si d'autres personnes sont intéressées.

**Les Etapes** : atelier pour construire le PEDT en mai

-écriture en juin validée par les la CAF et la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la haute Garonne

-décembre groupe de travail sur les 4 axes

**Les 4 axes**

1/Favoriser l'exercice de la citoyenneté

2/Favoriser la pratique du sport

3/Sensibiliser à la protection de l'environnement

4/Permettre l'ouverture culturelle

**Les actions en cours de démarrage :**

-le CMJ (élus / ALAE)

-le PEAC (commune /école)

-Plant'arbre (commune école),

-le tri sélectif (commune ALAE)

-le modélisme (association/ALAE)

Projet Plant'arbres : dans le cadre du PEDT une nouvelle action a été proposée aux équipes enseignantes et à l'ALAE en collaboration avec l'association « arbre et paysage d'autan ».

Plantations de 110 arbres /arbustes d'essence locale en remplacement des cyprès de clôture des 4 collines.

Les équipes se sont montrées favorables à ce projet. Les plantations seront effectuées en février par les élèves en temps scolaire et périscolaire.

**Offre culturelle dans le cadre du PEAC** : parcours d'éducation artistique et culturelle, il s'appuie sur 3 piliers

\*rencontre avec les artistes

\*rencontre avec les œuvres

\*pratiques artistiques

Sa mise en œuvre nécessite et implique un travail partenarial des acteurs, il complète le PEDT.

La mairie a proposé, dans ce cadre là, une offre culturelle et Mme Charles, la responsable de la médiathèque a présenté un projet d'immersion d'artistes au sein des écoles par le biais d'une compagnie. L'équipe accueille avec curiosité et enthousiasme ce projet de danse à l'école avec 4 artistes en immersion : 2 danseurs, 1 musicien et 1 dessinateur. Les équipes doivent encore travailler sur les modalités d'organisation et de répartition des artistes entre les 2 écoles. Pour les prochaines propositions, et ce en restant bien dans l'optique d'une co-construction du projet, les équipes souhaiteraient pouvoir participer au choix des compagnies, ou avoir 2 à 3 propositions éventuelles au lieu d'une seule. Nous aimerions bénéficier d'une demi-journée en plus de la semaine proposée afin d'inviter les artistes le jour de la fête participative avec les parents.

**Sorties à la médiathèque** : 1 fois par période, chaque classe se rendra à la médiathèque pour emprunter des livres.

**Liaison GS/CP** : actions programmées pour cette année scolaire :

**16/11 et 17/11** : projet de sortie en forêt, collecte d'automne

**09/02** : galette partagée et concours de couronnes

**14/04** : olympiades

**juin** : échanges GS/CP, les GS iront au CP et les CP en maternelle.

## 6. Budget

**\*Budget coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire permet de mettre en place des activités éducatives telles que les sorties scolaires et l'achat de matériel pédagogique dans le cadre de projets. Il a été demandé une contribution facultative de 15 euros par enfant scolarisé. La coopérative de l'école est affiliée à l'OCCE, office central de la coopération à l'école, cette adhésion a également un coût.

Lecture du compte-rendu OCCE 2021/2022. Le compte-rendu financier de la coopérative scolaire a été préparé par Mme Fillous (ancienne mandataire).

La nouvelle mandataire est Mme Fernbach.

Les comptes de la coopérative scolaire ont été arrêtés au 30 septembre.

Ils présentent un solde de 11 194.98€.

Don des parents à la rentrée 2022 : 1296€

La coopérative bénéficie de dons de la mairie et de l'APEC /FCPE que nous remercions

Dépenses déjà engagées depuis septembre : adhésion OCCE et assurance, achat de tapis, de bulbes, d'ingrédients pour certains ateliers cuisine, d'ustensiles cuisine... Le conseil des maîtres est favorable à la gratuité des sorties proposées dans le cadre de nos projets, dans la mesure du possible car le transport génère un coût de plus en plus important.

**\*Budget Mairie :** fonctionnement 40€ par enfant + budget investissement en fonction des besoins+ enveloppe culturelle

Les enseignantes constatent un mobilier vieillissant, est-il envisageable de renouveler du mobilier + du matériel sportif pour la partie investissement ? Est-ce possible ?

Réponse mairie : Il faut fournir des devis et cela sera étudié pour le prochain budget.

## 7. Locaux scolaires, travaux, équipement

### Point sur les travaux et les équipements

#### **A effectuer :**

\*Aménagement de la salle de motricité, miroirs,

\*Rideaux occultants dans la classe 8.

\*Projet du Restaurant scolaire : les travaux ont débuté et dureront environ 1 an (fin 2023).

\*Etagères dans les locaux vélos

#### **Nouvelles demandes :**

\*cimenter les trous en clôture de la cour et des 4 collines

\*matériel sportif

\*mobilier vieillissant à renouveler

\*équipement multimédia dans les classes

L'équipe a demandé un équipement informatique dans les classes, en cours avec Mr Davezac que nous remercions.

## 8. Liaison et actions des parents d'élèves

L'association souhaite diminuer sa consommation de papier en communiquant davantage par le biais de la Newsletter, de son site internet dont le lien est sur le Padlet de l'école, et des panneaux d'affichage devant les écoles.

### Actions de l'association :

**\*Animation Halloween :** organisée le 31 octobre chasse aux bonbons dans 4 quartiers, repas partagé. Il y a eu cette année plus d'adhésion après cette période COVID.

**\*Vente d'un objet pour la fin de l'année :** le choix s'est porté sur un plumier métal dont le capot est personnalisé pour chaque classe. Le prix unitaire est de 7€. Le retour des bons de commande est positionné mercredi 16 novembre pour garantir une distribution avant Noël. L'APEC-FCPE remercie les enseignantes pour les dessins avec les enfants.

**\*Téléthon :** Vendredi 2 décembre participation à un tournoi amical de football organisé par le Foot Vétérans, bénéfices reversés pour le Téléthon. L'association recherche des volontaires pour une équipe féminine.



\* **Fête de Noël** participation de l'APEC-FCPE avec tous les partenaires, le 15 et le 16 décembre.

L'association souhaite diminuer sa consommation de papier en communiquant davantage par le biais de la Newsletter, de son site internet dont le lien est sur le Padlet de l'école, et des panneaux d'affichage devant les écoles.

## 9. Question diverse

### **\*Intervention de Madame la Maire concernant le plan de sobriété énergétique**

Il va y avoir des restrictions pour limiter les consommations énergétiques (15°C dans les locaux sportifs – gymnase – dojo et 19°C dans les locaux publics).

Les locaux de l'école élémentaire étant très énergivores, l'accueil du centre de loisirs des vacances d'hiver s'effectuera dans les locaux de l'école maternelle.

Secrétaire	Directrice
Mme Laurini	Mme Martin